



SERVICE DES SPORTS

Téléphone : 04.94.01.56.86

Fax : 04.94.01.56.87

Mail : sport@villede lacrau.fr

ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS 2017/2018

Renseignements et Inscriptions :

Au Service des Sports de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
à partir du mercredi 13 septembre 2017

Pièces à fournir :

- Une attestation d'assurance couvrant les risques extrascolaires,
- Un certificat médical d'aptitude à la pratique du sport,
- Un chèque pour le paiement de l'adhésion (voir ci-dessous),
- Une photo d'identité

Conditions à remplir :

- Les enfants doivent être domiciliés à La Crau.
- Ils ne doivent pas être licenciés dans la discipline choisie.
- Avoir pris connaissance du règlement intérieur pour le fonctionnement de l'Ecole Municipale des Sports.

Tarifs:

Activités nautiques : 85 euros par période et par personne.

Autres activités : L'accès à l'école municipale des sports est fixé à **30 euros** par enfant, pour l'année et par activité.

Le dossier d'inscription doit être complet au 1^{er} jour de l'activité choisie, afin que l'enfant puisse y participer !

ECOLE MUNICIPALE	EDUCATEUR RESPONSABLE	LIEUX	JOUR ET HORAIRES	ANNEE DE NAISSANCE
ACTIVITES MOTRICES ET MULTISPORTS (Pour les enfants inscrits en école maternelle)	MARILENA STIRBU	Complexe Sportif de l'Estagnol	Mercredi 9 h à 11 h 11 h à 12 h	Moyenne et Grande Section Petite Section de Maternelle
INITIATION A LA BOXE	GILLES ROSSIGNOL	Salle Parnaud	Mercredi 15h30 à 16h30 17h à 18h30	2007/2008/2009/ 2010 2002/2003/2004/ 2005/2006
DECOUVERTE DES ACTIVITES NAUTIQUES* (OPTIMIST, CATAMARAN, KAYAK, PADDLE)	HERVE BOUTY ARTHUR POLLET	Base Nautique de Carqueiranne	Mercredi* 14h à 17h	CE2-CM1-CM2 Collégiens et lycéens
INITIATION AU BADMINTON	STEPHAN LABAU	Complexe Sportif de l'Estagnol	Lundi 17h à 17h45 17h15 à 18h	CE2-CM1-CM2 Collégiens et lycéens

*** Pour les activités nautiques 2 périodes seront organisées :**

- Du 20/09 au 13/12/2017
- Du 14/03 au 20/06/2017

ATTENTION : Le nombre de places étant limité, les enfants n'ayant pas pu participer à la 1^{ère} session, seront prioritaires pour la 2^{ème}.

Les enfants pourront se rendre à la base nautique de Carqueiranne en empruntant un transport organisé et pris en charge par la Commune.

Départ Hôtel de Ville à 13h30, Retour 17h30 (Passage par La Moutonne)

Les autres activités débuteront lundi 18 et mercredi 20/09/2017 et se termineront lundi 18 et mercredi 20/06/2018.

Les écoles municipales des sports ne fonctionnent pas durant les vacances scolaires.

Une tenue sportive adaptée sera exigée dans chaque activité.